

Données sociodémographiques **en bref**

Les déterminants de l'épargne-études au Québec

par Marc-André Gauthier

Données sociodémographiques en bref, octobre 2013
Volume 18, numéro 1, p. 1-8

Notice bibliographique suggérée :

GAUTHIER, Marc-André (2013). « Les déterminants de l'épargne-études au Québec », *Données sociodémographiques en bref*, vol. 18, n° 1, octobre, Institut de la statistique du Québec, p. 1-8.

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
4^e trimestre 2013
ISSN 1715-6378 (en ligne)
© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, 1996

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm



Données sociodémographiques **en bref**

Octobre 2013 | Volume 18, numéro 1

Les déterminants de l'épargne-études au Québec

 par Marc-André Gauthier¹

L'épargne-études constitue un des facteurs favorisant la participation aux études postsecondaires (Barr-Telford et coll., 2003: 6). Dans le but d'encourager cette participation, les gouvernements ont instauré différents programmes de subventions et d'avantages fiscaux destinés à inciter les parents à épargner pour les études de leurs enfants (voir encadré). En 2009, une analyse de Statistique Canada réalisée à partir des résultats de l'*Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et à la formation* (EASEF) révélait que la proportion des parents québécois épargnant pour les études était la plus faible au Canada (Knighton et coll., 2009). Hormis l'hypothèse des frais de scolarité collégiaux moins élevés au Québec (Shipley et coll., 2003: 13), aucune étude ne s'est penchée sur les raisons expliquant ces différences. Reprenant les résultats de l'EASEF, la présente analyse vise précisément à saisir les facteurs socioéconomiques et les raisons qui motivent les parents à épargner ou non pour les études postsecondaires de leurs enfants.

Les enfants québécois sont moins nombreux à avoir de l'épargne-études

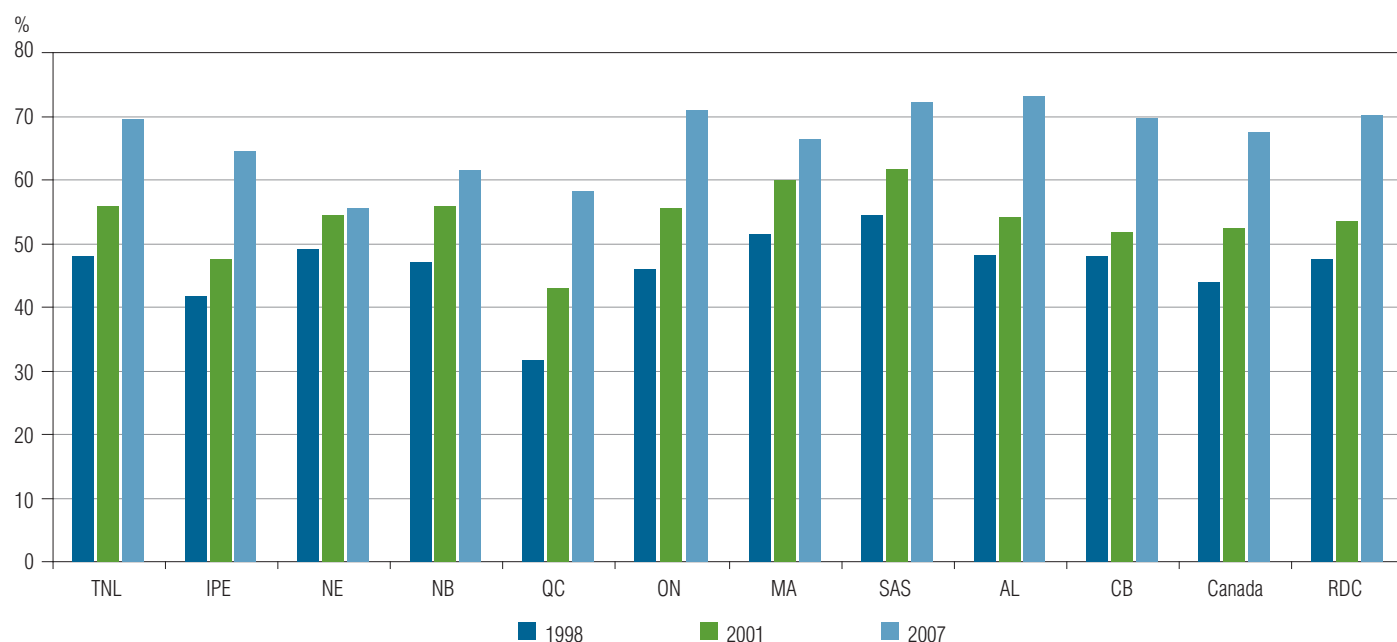
Les résultats de l'EASEF indiquent que les enfants québécois sont parmi ceux qui sont les moins susceptibles d'avoir des épargnes accumulées pour leurs études postsecondaires (figure 1). Cette proportion s'élève à 58 % parmi les jeunes de 17 ans et moins dont les parents espéraient qu'ils poursuivent des études postsecondaires, celle-ci représentant environ 780 000 jeunes au Québec. Le taux d'enfants ayant de l'épargne-études au Québec est d'environ 10 points inférieurs à la proportion globale affichée par les autres provinces (reste du Canada-RDC), celle-ci s'élevant à 70 %. Seuls la Nouvelle-Écosse (55 %) et le Nouveau-Brunswick (62 %) présentent des taux comparables à celui du Québec. Les enfants des provinces de l'Ouest sont proportionnellement plus nombreux à avoir des parents qui épargnent.

TABLE DES MATIÈRES

Les déterminants de l'épargne-études au Québec	1
Regard démographique sur le Québec et les États-Unis au tournant du 21 ^e siècle	9
La répartition du temps des parents québécois et la conciliation de leurs responsabilités familiales et professionnelles	14
Le faible revenu des personnes âgées de 60 à 64 ans	20

1. L'auteur tient à remercier Luc Belleau (Direction de la méthodologie et de la qualité) pour le soutien méthodologique, Pierre Doray (UQAM) pour ses commentaires sur la version préliminaire du texte et le CIQSS de l'Université Laval pour l'accès aux données de Statistique Canada.

Figure 1

Proportion d'enfants de 0 à 17 ans ayant de l'épargne-études selon la province, Canada, 1998, 2001, 2007

Sources : Statistique Canada, *Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et à la formation* et *Enquête sur les approches en matière de planification des études*, fichiers maîtres, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Les programmes gouvernementaux d'épargne-études

Au début des années 1970, le gouvernement fédéral institue le Régime enregistré d'épargne-études (REEE) afin de permettre à la population d'accumuler des fonds destinés aux études postsecondaires. Au tournant des années 2000, des incitatifs financiers directs versés sous la forme de subventions furent mis en place sous le Programme canadien d'épargnes-études (PCEE) par le biais de la Subvention canadienne pour l'épargne-études et le Bon d'études canadien. En 2007, le gouvernement du Québec met sur pied l'Incitatif québécois à l'épargne-études (IQEE), un programme qui offre aux parents épargnant dans un REEE un crédit d'impôt remboursable pouvant atteindre 250\$. Le ministre du Revenu de l'époque évoquait ainsi l'importance que le Québec « rattrape la moyenne canadienne en termes d'épargnes-études² ». Depuis lors, l'IQEE a connu une forte progression, le nombre de bénéficiaires du programme a ainsi atteint 423 000 au cours de l'année 2011 (Revenu Québec, 2012 : 27).

Note méthodologique

Cette étude traite uniquement des enfants de 0 à 17 ans dont les parents ou tuteurs espéraient qu'ils poursuivent des études postsecondaires au moment de l'enquête. Les données sont principalement tirées de l'*Enquête sur l'accès à l'éducation et à la formation* (EASEF, 2008) et de l'*Enquête sur les approches en matière de planification des études* (EAPE, 1999 et 2002) réalisées par Statistique Canada. Les réponses compilées proviennent du parent ou tuteur de l'enfant sélectionné qui se considérait le mieux renseigné sur la question de la planification financière des études postsecondaires. En raison de divergences d'ordre méthodologique, les données de l'EAPE et de l'EASEF sont comparables d'un point de vue indicatif seulement (voir figure 1). Afin d'alléger le texte, l'expression parents inclut les tuteurs.

Dans le but d'assurer un niveau de précision de qualité, seules les estimations dont les coefficients de variation sont inférieurs à 33 % sont retenues. Sauf exception, l'ensemble des estimations produites comportent un taux de non-réponse partielle de 5 % et moins. Les potentiels effets de biais étant considérés comme négligeables, aucune correction n'a été apportée à ces estimations. Quant aux différents tests d'hypothèse, le seuil de rejet de l'hypothèse nulle a été fixé à 95 % ($\pm$; $p \leq 0,05$). Les tests de régression logistique qui ont été menés n'incluent dans les modèles évalués que les variables indépendantes dont l'effet produit sur la variable dépendante était significatif à partir du seuil de confiance de 90 % ($\pm$; $p \leq 0,1$).

2. Propos du ministre du Revenu cités par *La Presse canadienne* dans *Le Devoir*, « Les premiers incitatifs à l'épargne-études sont versés par Québec », 18 septembre 2008.

La proportion d'enfants au Québec dont les parents ont épargné a tout de même connu une progression notable depuis 1999. De 1999 à 2007, la proportion d'enfants ayant de l'épargne a ainsi pratiquement doublé, passant de 32 % à 43 % en 2002 puis à 58 % en 2007. Malgré ce bond considérable, le Québec n'a su rétrécir l'écart avec les autres provinces, celui-ci se maintenant autour de 10 points durant cette période.

Les montants épargnés par les parents québécois sont inférieurs à la moyenne canadienne

Chez l'ensemble de la population étudiée, la valeur totale des épargnes-études accumulées³ correspond à 6,6 milliards de dollars au Québec en 2007, un montant représentant 14 % des montants investis au Canada (données non illustrées). En 2007, les jeunes québécois âgés de 17 ans et moins ayant de l'épargne pouvaient ainsi compter

en moyenne sur 9 100 \$ d'économies. Leurs parents estimaient être en mesure d'économiser 23 000 \$ au moment où ces jeunes entameront leurs études postsecondaires. Au cours de la seule année 2007, les parents épargnants du Québec ont économisé en moyenne 1 600 \$ par enfant.

Comme on peut le constater à partir de la figure 2, le Québec se retrouve avec les plus faibles montants d'épargne-études par enfant au Canada. Les enfants québécois qui ont de l'épargne ont environ 4 000 \$ d'épargne accumulée de moins que le reste du Canada. Le montant total moyen d'épargne-études par enfant au Québec se retrouve à un niveau comparable à celui des provinces maritimes. Seuls les montants estimés pour la Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan et l'Ontario affichent des différences significatives avec le Québec. La même comparaison du côté des mon-

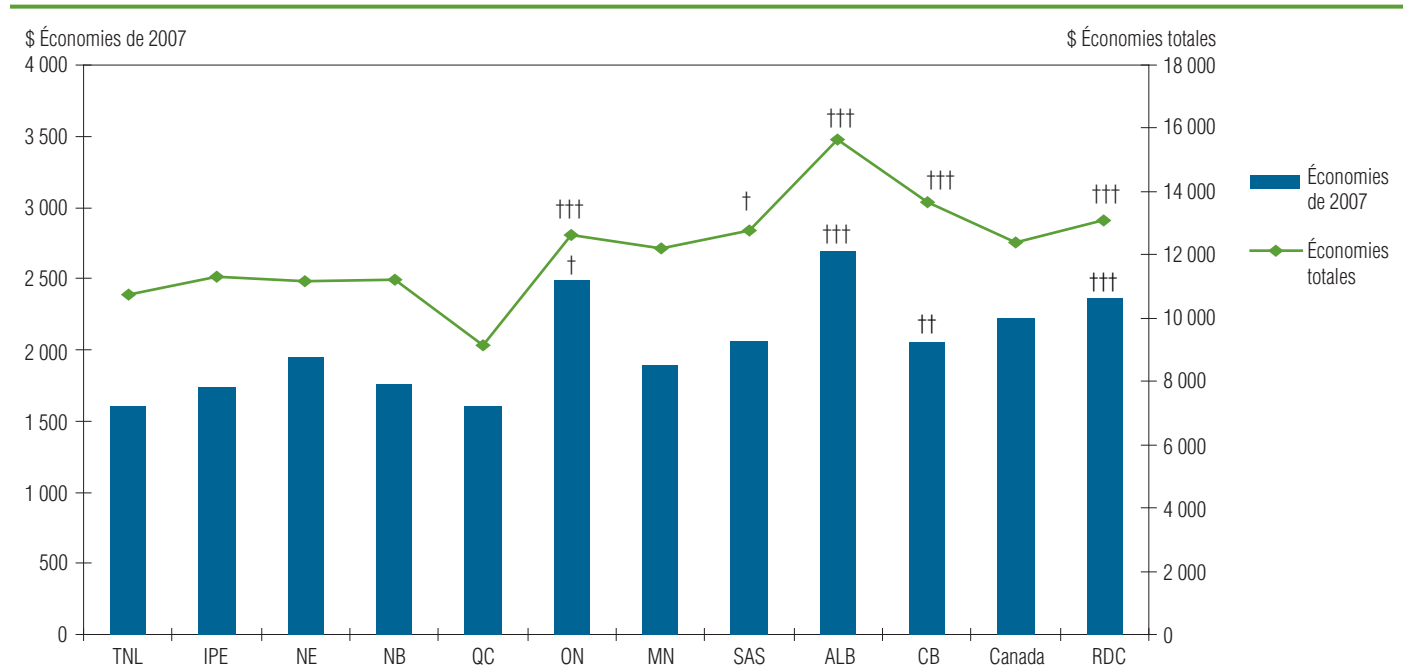
tants économisés révèle que les parents québécois ont investi près de 800 \$ de moins au cours de l'année 2007, ce qui s'avère encore une fois comparable aux provinces maritimes.

Les parents ayant les revenus bruts les plus élevés sont plus nombreux à épargner et les montants sont supérieurs

À l'instar de l'épargne en général (Fournier et Vaillancourt, 2011), l'épargne-études apparaît étroitement déterminée par le revenu. À cet égard, Schillington soutient, à partir des résultats de l'EASEF pour le Canada, que de faibles revenus constituent le plus grand obstacle à l'épargne (Schillington, 2011 : 25). De plus, on a soulevé que les enfants issus de familles à haut revenu étaient proportionnellement plus nombreux à profiter des subventions canadiennes pour l'épargne-études au tournant des années

Figure 2

Montant total économisé en épargne-études et montant moyen des économies d'épargne-études au cours de l'année 2007 par enfant ayant de l'épargne selon la province, Canada, 2007



Seuils de confiance où la différence entre cette estimation et celle du Québec est statistiquement significative: †: 0,05; ††: 0,01; †††: 0,001.

Source: Statistique Canada, *Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et à la formation*, fichier maître, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3. Les différents véhicules d'épargne utilisés par les parents pour les études de leurs enfants comprennent non seulement les REEE, mais aussi les fonds communs de placement, les REER et les épargnes dans les comptes bancaires. Les gains issus des revenus de placement sont également inclus dans le calcul du total d'épargne-études.

2000 (Milligan, 2002). Comme on peut le constater à la figure 3, les enfants québécois provenant de familles à revenus bruts élevés semblent surreprésentés parmi l'ensemble des enfants ayant de l'épargne.

La proportion d'enfants ayant de l'épargne au Québec augmente parallèlement au revenu des parents, celle-ci passant de 20 % chez les parents ayant des revenus de moins de 25 000 \$ à plus de 70 % chez ceux dont le revenu dépasse 100 000 \$. Cependant, le lien revenu-épargne n'apparaît pas aussi nettement sur la figure 3 en ce qui a trait aux montants totaux économisés. Les parents ayant des revenus compris entre 75 000 \$ à moins de 100 000 \$ ont ainsi épargné près de 2 400 \$ de moins que les parents du groupe de revenu inférieur immédiat (9 000 \$). Cette différence doit toutefois être interprétée avec prudence, puisque les intervalles de confiance de ces valeurs indiquent une différence non significative⁴. La relation entre le revenu et l'épargne s'observe d'une manière analogue dans le reste du Canada. Or, pour un revenu équivalent, la proportion d'enfants ayant de l'épargne et les montants épargnés tendent globalement à être plus élevés.

Par ailleurs, les données de l'EASEF révèlent que la proportion des parents non épargnants qui ont déclaré ne pas avoir assez d'argent pour épargner est effectivement plus élevée chez ceux qui ont de faibles revenus. En effet, plus de la moitié des parents ayant des revenus de moins de 25 000 \$ n'ayant pas épargné ont déclaré ne pas avoir des revenus suffisants. Cette proportion avoisine 40 % chez les parents dont les revenus se situent entre 25 000 \$ et 75 000 \$, mais diminue à environ 10 % chez les parents dont les revenus sont de 100 000 \$ et plus (données non illustrées).

Les parents québécois sont globalement moins au courant des dispositifs d'épargne-études

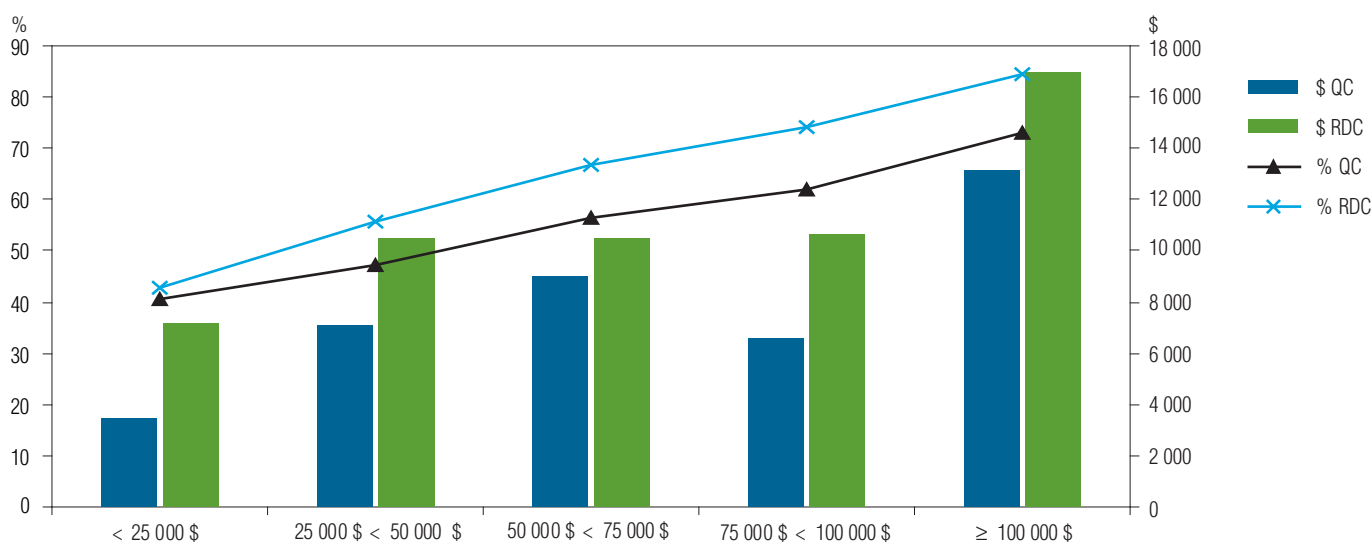
Cela étant dit, comment pouvons-nous expliquer le fait que les parents québécois aient moins tendance à épargner pour les études que ceux du reste du Canada? Un examen de l'hypothèse de la littératie financière peut s'avérer fécond pour répondre à ce questionnement. La littératie financière renvoie entre autres à la connaissance des produits financiers et des dépenses liées au monde de la consommation. La connaissance de l'uni-

vers financier de l'épargne-études constituerait ainsi un facteur déterminant le comportement d'épargne. Autrement dit, meilleures sont les connaissances des parents sur le sujet, meilleures sont les chances qu'ils utilisent les programmes d'épargne-études et autres dispositifs d'épargne à leur disposition.

Les résultats de l'EASEF indiquent que les parents québécois qui n'épargnent pas se retrouvent parmi ceux qui connaissent le moins le PCEE et les modalités des subventions qui y sont rattachées (tableau 1). À cet égard, 51 % des parents non épargnants au Québec connaissent le programme contre 61 % à 64 % dans le reste du Canada. De plus, même parmi les parents québécois épargnants pour les études de leurs enfants, 29 % ont déclaré ne pas avoir utilisé le véhicule d'épargne qu'est le REEE parce qu'ils ne connaissaient pas ce régime. Ces proportions sont moindres dans le reste du Canada, celles-ci se situant entre 18 % et 21 % selon les régions (données non illustrées). Le niveau de littératie relativement faible des parents québécois en matière d'épargne-études constituerait donc potentiellement un frein à l'épargne-études. Le constat selon

Figure 3

Proportion d'enfants ayant de l'épargne-études et montants moyens épargnés selon le revenu brut des parents, Québec, 2007



Source : Statistique Canada, *Enquête sur le soutien et l'accès à l'éducation et à la formation*, fichier maître, adapté par l'Institut de la statistique du Québec

4. Les valeurs extrêmes expliquent l'étendue marquée de l'intervalle de confiance chez les familles aux revenus variant de 50 000 \$ à 75 000 \$.

Tableau 1
Proportion des parents non épargnants connaissant le PCEE, Québec, Maritimes, Ontario, Ouest, 2007

	Québec	Maritimes	Ontario	Ouest
	%			
Connaissance du PCEE	50,7	61,0 ^{††}	60,5 ^{††}	63,7 ^{†††}
Subvention de 20 %	45,7	48,6	62,7 ^{†††}	56,1 ^{††}
Subvention s'applique au premier 2 500 \$	31,4	38,6 [†]	50,8 ^{†††}	41,9 ^{††}

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.
 Seuils où la différence entre cette estimation et celle du Québec est statistiquement significative: †: 0,05; ††: 0,01 †††: 0,001.
 Source: Statistique Canada, *Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et à la formation*, fichier maître, adapté par l'Institut de la statistique du Québec

lequel « le manque d'information [chez les Canadiens] ne serait pas un obstacle important à la participation à un REEE » (Shillington, 2011 : 25) mérite donc d'être nuancé pour le Québec.

Les parents québécois partagent une opinion différente sur les études

On peut soupçonner aussi l'existence de liens entre la volonté d'accumuler de l'épargne-études et l'opinion des parents à l'égard de l'importance des études postsecondaires (Shipley et coll. 2003).

Une forte valorisation de ces études peut amener les parents à être plus proactifs et, ce faisant, à planifier financièrement les dépenses liées au parcours scolaire de leur enfant. À ce sujet, les parents québécois semblaient moins enclins que les parents des autres provinces à endosser l'affirmation selon laquelle il est très important que leurs enfants poursuivent des études postsecondaires (tableau 2). Seulement 70 % d'entre eux considéraient qu'il était très important que leur enfant poursuive de telles études contre plus de 77 % des parents dans le reste du Canada. Les parents québécois

semblaient également moins portés à partager l'idée selon laquelle il est très important que leurs enfants obtiennent de bonnes notes.

Hormis les revenus des parents, le sexe de l'enfant et ses notes influencent la probabilité que l'enfant ait de l'épargne

Si l'épargne-études semble liée au degré de littératie financière des parents et à leur opinion sur les études, certaines variables sociodémographiques paraissent toutefois exercer un effet plus déterminant sur la probabilité qu'un enfant ait ou non de l'épargne. À la lumière des résultats issus des modèles de régression logistique qui ont été produits pour le Québec et le Canada (modèles 1 et 2, tableau 3⁵), il semble que le revenu des parents ($p < 0,001$), les notes ($p < 0,05$) et le sexe de l'enfant ($p < 0,10$) soient les variables les plus étroitement liées au fait que l'enfant ait de l'épargne. Comme les données présentées précédemment l'ont montré, l'épargne augmente avec le revenu des parents. Le test de régression le confirme avec la probabilité d'épargne plus élevée chez les parents dont les revenus

Tableau 2
Importance accordée aux notes et à la poursuite d'études postsecondaires par les parents, Québec, Maritimes, Ontario, Ouest, 2007¹

	Québec	Maritimes	Ontario	Ouest
	%			
Notes				
Très important	64,8	81,3	74,1	68,9
Important	34,0	14,0	20,7	23,7
Peu important ou pas important du tout	1,2**	4,7*	5,2	7,4
Chi-carré²		†††	†††	†††
Poursuite d'études postsecondaires				
Très important	70,0	84,8	85,0	76,6
Important	27,6	12,1	10,9	17,0
Peu important ou pas important du tout	2,5*	3,1*	4,2	6,4
Chi-carré²		†††	†††	†††

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.
 ** Coefficient de variation entre 25 % et 33 %; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.
 1. Il est à noter que les proportions de ce tableau peuvent comporter un certain biais découlant d'un taux de non réponse partielle situé entre 5 % et 10 %.
 2. Résultat du test de chi-carré permettant d'évaluer si la différence observée entre la distribution du Québec et de celle de la région correspondante est statistiquement significative. Seuil: †††: 0,001.
 Source: Statistique Canada, *Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et à la formation*, fichier maître, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

5. Pour plus d'information sur la méthodologie employée dans la modélisation, prière de contacter l'auteur (marc-andre.gauthier@stat.gouv.qc.ca) ou Luc Belleau (luc.belleau@stat.gouv.qc.ca).

Tableau 3

Déterminants de la probabilité que l'enfant ait de l'épargne-études et du montant total d'épargne-études chez les enfants de 17 ans ou moins¹, Québec, Canada, 2007

	Québec			Canada		
Déterminants de la probabilité que l'enfant ait de l'épargne-études						
	Modèle 1			Modèle 2		
	Sig	β	ET	Sig	β	ET
Intercepte		0,44	0,31		0,86 ⁺⁺⁺	0,16
Sexe de l'enfant ²	†	−0,28 [‡]	0,16		***	***
Revenu total des parents ³	+++			+++		
Moins de 25 000 \$		−1,27 ⁺⁺⁺	0,3		−1,74 ⁺⁺⁺	0,15
De 25 000 \$ à moins de 50 000 \$		−1,20 ⁺⁺⁺	0,23		−1,30 ⁺⁺⁺	0,12
De 50 000 \$ à moins de 75 000 \$		−0,49 [†]	0,23		−0,88 ⁺⁺⁺	0,12
De 75 000 \$ à moins de 100 000 \$		−0,64 ⁺⁺	0,25		−0,64 ⁺⁺⁺	0,12
Notes de l'enfant ⁴	†			+++		
90 % ou plus		0,89 ⁺⁺	0,32		0,60 ⁺⁺⁺	0,15
80 % à 89 %		0,82 ⁺⁺	0,28		0,48 ⁺⁺⁺	0,13
70 % à 79 %		0,52 [‡]	0,29		0,33 [†]	0,13
Niveau de scolarité atteint par la mère ⁵	***			+++		
Études secondaires non terminées ou moins		***	***		−1,36 ⁺⁺⁺	0,28
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent		***	***		−0,53 ⁺⁺⁺	0,11
Études postsecondaires partielles		***	***		−0,38 [†]	0,17
Québec ⁶	***	***	***	+++	−0,51 ⁺⁺⁺	0,10
Déterminants du montant total d'épargne-études						
	Modèle 3			Modèle 4		
Intercepte		−849,91	3508,62		−2490,1	2316,96
Revenu total des parents ¹	+++			+++		
Moins de 25 000 \$		−7955,1 ⁺⁺⁺	1488,64		−8305,06 ⁺⁺⁺	1080,11
De 25 000 \$ à moins de 50 000 \$		−4775,45 ⁺⁺⁺	1756,89		−6003,33 ⁺⁺⁺	1139,58
De 50 000 \$ à moins de 75 000 \$		−2930,88	1802,28		−5343,95 ⁺⁺⁺	976,36
De 75 000 \$ à moins de 100 000 \$		−4811,41 ⁺⁺⁺	1311,51		−5621,34 ⁺⁺⁺	893,66
Âge des parents	†	215,19 ⁺⁺	97,08	+++	255,6 ⁺⁺⁺	69,95
Âge de l'enfant	†	498,2 ⁺⁺	158,55	+++	861,23 ⁺⁺⁺	100,67

β : Bêta ou coefficient de régression. Dans le cas des modèles 1 et 2, les coefficients calculent l'augmentation (ou la baisse) de la probabilité que l'enfant ait de l'épargne-études en fonction de la valeur de la variable indépendante testée et de l'effet des autres variables du modèle. Dans le cas des modèles 3 et 4, les coefficients mesurent l'augmentation (ou la baisse) du montant total épargné associé à chaque unité d'augmentation de la variable indépendante, tout en tenant compte de l'effet des autres variables du modèle.

ET : Écart-type.

*** Variable non pertinente dans le modèle ou l'effet produit de cette variable sur la variable dépendante est non significatif. Autres variables testées non retenues dans l'ensemble des modèles : niveau d'éducation des parents et du père, connaissances des programmes d'épargne, opinions du parent sur l'importance de la poursuite d'études postsecondaires et sur l'importance des notes, l'âge des parents et l'âge de l'enfant.

Seuil : ‡ : 0,1; † : 0,05; †† : 0,01; ††† : 0,001.

1. Pour les modèles 1 et 2, l'univers est celui des enfants de 5 à 17 ans fréquentant ou ayant déjà fréquenté l'école et qui ont de l'épargne-études.

2. Les filles constituent la catégorie de référence.

3. La catégorie de référence est 100 000 \$ ou plus.

4. Le groupe 69 % et moins constitue la catégorie de référence.

5. Le diplôme ou certificat d'études postsecondaires constitue la catégorie de référence.

6. La catégorie de référence réfère au Canada hors-Québec.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et à la formation*, fichier maître, adapté par l'Institut de la statistique du Québec

sont plus élevés. D'autre part, plus la performance académique de l'enfant est élevée, plus grandes sont les chances que ses parents accumulent des économies. La proportion d'enfants ayant de l'épargne passe ainsi de 39 % chez ceux ayant une moyenne de 69 % et moins, à 64 % chez ceux ayant 90 % et plus de moyenne (données non illustrées).

La probabilité d'épargne augmente aussi lorsque l'enfant est de sexe féminin, un phénomène qui ne s'observe toutefois pas dans le reste du Canada. Ainsi, 61 % des filles avaient de l'épargne contre 55 % chez les garçons (données non illustrées), une différence statistiquement significative. Autre trait singulier au Québec, le fait que la mère ait atteint un niveau de scolarité supérieur semble avoir un effet positif sur la propension à l'épargne au Canada ($p < 0,001$), alors que l'analyse ne permet pas de confirmer un tel résultat pour le Québec. Du côté du montant total épargné (modèles 3 et 4), le test de régression confirme aussi le lien avec le revenu des parents ($p < 0,001$). L'âge de l'enfant ($p < 0,05$) agit aussi sur les montants économisés, ce qui s'explique notamment par l'effet cumulatif du temps sur les montants économisés⁶. Enfin, l'âge des parents entre aussi en jeu ($p < 0,05$), les enfants d'un âge équivalent dont les parents sont plus âgés étant plus susceptibles d'avoir des montants économisés plus élevés.

L'analyse montre également que le fait de résider au Québec diminue la probabilité d'épargner ($p < 0,000$), et ce, même en contrôlant pour les variables socio-économiques. Cela sous-tend donc que certains traits spécifiques aux parents québécois entreraient en jeu pour expliquer le phénomène de l'épargne-études au Québec.

Une proportion significative de parents québécois déclarent qu'ils financeront les études de leurs enfants le temps venu

Parmi les raisons invoquées par les parents québécois pour ne pas épargner (tableau 4), on apprend que seulement 37 % parmi eux ont soulevé celle de ne pas avoir assez d'argent, un résultat qui contraste avec celui des autres régions canadiennes où la proportion atteint pratiquement le double. Parmi les autres raisons mises de l'avant, 39 % des parents ont mentionné qu'ils allaient « payer lorsque le temps sera venu », à savoir lorsque leurs enfants entameront leurs études. Ce résultat va de pair avec le fait que les étudiants québécois soient ceux qui sont « les plus susceptibles [au Canada] de recevoir de l'aide financière d'un parent [...] » (Knighton et coll., 2009 : 337). Manifestement, la sous-utilisation relative de l'épargne-études ne signifie pas que les parents québécois seraient moins portés à financer les études de leurs enfants, mais qu'une proportion non négligeable parmi eux ne ressent pas la nécessité d'anticiper financièrement la venue de telles dépenses.

Tableau 4
Raisons évoqués par les parents pour ne pas accumuler d'épargne-études Québec, Maritimes, Ontario, Ouest, 2007

	Québec	Maritimes	Ontario	Ouest
	%			
Pas assez d'argent	36,8	79,0 ^{†††}	72,1 ^{†††}	63,2 ^{†††}
Payer le temps venu	39,4	9,1 ^{*†††}	12,7 ^{†††}	17,5 ^{†††}

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.
Seuil où la différence entre cette estimation et celle du Québec est statistiquement significative: †††: 0,001.
Source: Statistique Canada, *Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et à la formation*, fichier maître, adapté par l'Institut de la statistique du Québec

Conclusion

Près de six enfants québécois sur dix ont des parents qui ont accumulé de l'épargne destinée à financer leurs études postsecondaires, une des plus faibles proportions au Canada. La proportion de ceux ayant de l'épargne a toutefois fortement progressé depuis 1998. Le montant moyen d'épargne accumulé, soit environ 9 100\$, se compare à celui des provinces maritimes. Les résultats de l'EASEF révèlent que les montants accumulés par enfant sont inégalement répartis. Les enfants de parents à haut revenu sont surreprésentés parmi les enfants ayant de l'épargne et, de plus, les montants épargnés sont proportionnellement plus élevés.

Si les revenus des parents exercent un rôle déterminant sur l'épargne, l'analyse révèle aussi l'importance de considérer le sexe et les notes de l'enfant. Ainsi, les filles et les enfants présentant un meilleur dossier académique sont plus susceptibles d'avoir des parents épargnants. Par contre, le niveau de scolarité de la mère ne semble pas exercer un rôle prépondérant, comparativement à ce qui

6. À cet égard, il est à noter que près de 90 % des enfants ayant de l'épargne avaient 5 ans et moins lorsque leurs parents ont commencé à épargner. Donc, toute chose étant égale par ailleurs, il est normal de constater une accumulation du montant épargné à mesure que l'enfant prend de l'âge

7. Ou de l'aide financière d'un « conjoint ou partenaire, de la famille ou d'une autre personne » (Knighton et coll., 2009 : 33). À noter que cette conclusion est tirée des résultats de l'EASEF.

est observé dans le reste du Canada. Enfin, la valeur du montant total épargné dépendrait aussi du revenu des familles en plus de l'âge des parents.

Parmi les facteurs pouvant expliquer les spécificités du Québec en matière d'épargne-études, on a vu que la relative méconnaissance des programmes d'incitation à l'épargne-études, leur opinion sur les questions touchant à la poursuite d'études postsecondaires et aux notes de leur enfant sont autant de révélateurs de la plus faible propension des parents québécois à épargner pour les études postsecondaires de leurs enfants. D'autre part, le manque d'argent n'apparaît pas comme une contrainte particulière au Québec. Au contraire, cette raison a moins souvent été mentionnée par les parents québécois. Ainsi, selon les résultats de l'EASEF, la particularité québécoise découlerait de la tendance des parents à privilégier le financement « direct » de leurs enfants durant leur parcours scolaire.

Précédemment, nous avons démontré (voir figure 3) qu'à revenu égal, la proportion d'enfants ayant de l'épargne et les montants épargnés sont plus faibles au Québec. Or, il importe de spécifier que l'EASEF ne permet que d'évaluer le revenu brut des parents et non le revenu disponible (après impôts) pouvant être effectivement consacré à l'épargne. Comme l'affirme Fournier et coll. (2011), le revenu disponible constitue un des principaux déterminants de l'épargne en général chez les ménages (Fournier et coll., 2011 : 58). À ce sujet, le revenu disponible des ménages québécois en 2007 se situait parmi les moins élevés au pays⁸. Donc, pour un revenu brut équivalent, les Québécois disposaient en aval de moins d'argent pouvant être épargné. L'examen du revenu disponible permettrait ainsi de vérifier si cette variable apporte un éclairage supplémentaire pour comprendre la différence entre le Québec et le reste du Canada en matière d'épargne-études.

Enfin, mentionnons que cette étude n'a pu examiner plus précisément les arguments guidant les parents qui choisissent d'épargner. Par exemple, un parent pourrait juger important d'épargner afin d'éviter que son enfant ne contracte des emprunts ou pour anticiper les coûts liés au fait que l'enfant devra étudier dans une région éloignée. Sur ce point, il serait à propos de voir comment les parents québécois évaluent la question des dépenses relatives aux études postsecondaires (frais de scolarité, livres, logement, etc.) comparativement aux autres parents canadiens. À noter que l'hypothèse des frais de scolarité (Shipley et coll., 2003) n'a malheureusement pu être vérifiée à partir des enquêtes étudiées. D'une manière connexe, il serait intéressant d'examiner si les parents tiennent compte des prêts et bourses offerts par le programme d'aide financière aux études dans leur décision d'épargner.

Références bibliographiques

- BARR-TELFORD, Lynn, Fernando CARTWRIGHT, Sandrine PRASIL et Kristina SHIMMONS (2003). *Accès, persévérance et financement : Premiers résultats de l'Enquête sur la participation aux études postsecondaires (EPEP)*. Ottawa, Statistique Canada, N° 81-595-MIF2003007 au catalogue, 36 p.
- FOURNIER, Véronique, et François VAILLANCOURT (2011). *Les déterminants de l'épargne des ménages au Québec en 2007 : analyse et comparaison avec le Canada et l'Ontario*. Montréal, Rapport de projet, Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations, 66 p.
- KNIGHTON, Tamara, Filsan HUJALEH, Joe IACAMPO et Gugsa WERKNEH (2009). *L'apprentissage à vie chez les Canadiens de 18 à 64 ans : premiers résultats de l'Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et à la formation de 2008*, Statistique Canada, N° 81-595-M au catalogue, 77 p.
- MILLIGAN, Kevin (2002). *Tax Preferences for Education Saving : Are RESPs Effective?* Commentary, Education Paper, Toronto, Institut C.D. Howe, 18 p.
- REVENU QUÉBEC (2012). *Rapport annuel de gestion, 2011-2012*. Québec, Gouvernement du Québec.
- SHILLINGTON, Richard (2011). *La littératie financière et l'utilisation des programmes de prestations de l'État*. Document de recherche, Groupe de travail sur la littératie financière, 47 p.
- SHIPLEY, Lisa, Sylvie OUELLETTE et Fernando CARTWRIGHT (2003). *Planification et préparation : premiers résultats de l'Enquête sur les approches en matière de planification des études (EAPE) de 2002*. Ottawa, Statistique Canada, N° 81-595-MIF2003010 au catalogue, 49 p.

8. Statistique Canada, CANSIM, tableau 202-0603, Revenu moyen après impôt, selon le type de famille économique, dollars constants de 2011.